

## La liste des plans d'eau estriens contaminés par des espèces aquatiques envahissantes est dévoilée

J'aime 0 Partager

Imprimer Envoyer



Photo : De gauche à droite : Aline Berthe (codirectrice générale, CREE), Ève Courtois (vulgarisatrice scientifique, RAPPEL), David O'Connor (chargé de projets en environnement, CREE) et Jean Nadeau (président, APLB)



Par François Laffleur  
[flaffleur@estrieplus.com](mailto:flaffleur@estrieplus.com)

Mercredi le 24 juillet 2024

Dans le cadre d'une stratégie régionale de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE), le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) annonce la publication de la première liste des plans d'eau contaminés dans la région de l'Estrie dans une conférence de presse organisée en collaboration avec l'Association pour la protection du Lac Brompton (APLB). Cette initiative vise à sensibiliser le public, à faciliter la gestion des sites contaminés et à prévenir de nouvelles introductions d'espèces problématiques.

Cette étude cruciale a été réalisée dans le cadre du projet « *Gouvernance stratégique régionale, interrégionale et québécoise de l'enjeu des espèces aquatiques envahissantes (EAE), le transfert de connaissances et la coordination sur le terrain* », financé par le ministère Pêches et Océans Canada. Plusieurs conseils régionaux de l'environnement sont au cœur de ce projet, soient le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et les conseils régionaux de l'environnement de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et de la Montérégie. C'est dans ce contexte que le CREE développe en ce moment la stratégie régionale de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, dans laquelle la liste des plans d'eau contaminés s'insère.

Le développement de cette liste s'inspire des meilleures pratiques observées dans des régions voisines telles que New York et le Vermont, qui ont déjà mis en place des outils similaires avec succès. « Nous avons constaté l'efficacité de ces listes comme outil de sensibilisation et de gestion proactive », explique Dr David O'Connor, chargé de projets en environnement au CREE.

Actuellement, la liste comprend 61 plans d'eau identifiés comme contaminés par diverses espèces aquatiques envahissantes. Les plans d'eau sont classés en deux niveaux de risque en fonction de la facilité avec laquelle les espèces peuvent être introduites ou propagées involontairement. Les plans d'eau de niveau rouge contiennent des espèces comme les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) et les vivipares géorgiennes (*Viviparus georgianus*) et chinoises (*Cipangopaludina chinensis*), ainsi que d'autres organismes possédant un stade de vie planctonique, difficiles à détecter visuellement. Le niveau jaune concerne des espèces où le risque de propagation est jugé plus facilement gérable avec des mesures de contrôle appropriées, comme les plantes et les poissons envahissants. En tout, ce sont 19 plans d'eau classés rouge, et 42 plans d'eau classés jaunes qui sont recensés en Estrie.

David O'Connor indique cependant que la liste est évolutive et sera mise à jour régulièrement à mesure que de nouvelles données seront recueillies. « Cette liste n'est pas exhaustive. Il faut partir du principe que si un lac n'est pas mentionné sur la liste, il doit être considéré comme contaminé au niveau rouge, faute de preuve contraire. », précise l'expert. « Il est également essentiel que les résidents de l'Estrie restent vigilants et signalent toute observation suspecte à travers des plateformes comme l'application mobile SENTINELLE du ministère de l'environnement et l'application iNaturalist. »

Lors des recherches ayant contribué à la rédaction de cette liste, c'est la vivipare géorgienne qui a été découverte au Lac Brompton. La collaboration précoce du CREE avec l'APLB, et la proactivité de cette dernière permettent à ce jour une action rapide pour limiter l'envahissement du mollusque. Cependant, l'association travaille également activement pour éviter l'introduction de toute nouvelle EAE dans le Lac. M. Jean Nadeau, président de L'APLB, a d'ailleurs invité les municipalités entourant le Lac Brompton à travailler main dans la main pour mieux réglementer l'accès à l'eau et rendre le lavage des embarcations obligatoire, en assurant le soutien de l'APLB dans leurs démarches.

Finalement, le RAPPEL a souligné l'importance cruciale de nettoyer rigoureusement les embarcations selon la méthode « Inspecter, laver, vider, sécher », en utilisant de l'eau chaude à 60°C et en respectant les durées recommandées par le ministère de l'environnement. Ces mesures assurent la mort de toute EAE sur les embarcations. L'organisme effectue d'ailleurs plusieurs journées de sensibilisation sur le lavage des embarcations ce mois-ci. Pour plus de détails sur les techniques de lavage des embarcations, il est possible de consulter le site Web du RAPPEL ainsi que la page dédiée aux [Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'EAE](#) du Ministère de l'environnement.

« La présence d'espèces aquatiques envahissantes peut avoir des conséquences graves sur nos écosystèmes locaux, mais aussi nos activités de loisir et la qualité de nos infrastructures d'eau potable. », souligne Dr David O'Connor. « C'est pourquoi il est essentiel que nous agissions ensemble, au-delà des frontières administratives, pour protéger nos plans d'eau et prévenir de nouvelles introductions. »

En conclusion, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie invite tous les utilisateurs des plans d'eau à adopter des pratiques responsables pour prévenir la propagation des EAE et protéger nos magnifiques plans d'eau estriens.

Dix-neuf (19) plans d'eau sont de niveau Rouge en Estrie. Ce niveau de contamination indique la présence d'une EAE avec un stade de vie planctonique invisible à l'œil nu. La présence de ce type d'espèces implique une nécessité absolue de décontamination à l'eau chaude, avec une pression haute puis basse, de toute embarcation et matériel entré en contact avec l'eau contaminée. L'eau chaude à haute pression est utilisée pour enlever les EAE qui peuvent être installées à l'extérieur de l'embarcation, tandis que la pression basse est nécessaire pour tuer les individus qui se trouvent dans les espaces clos de l'embarcation (p. ex. : les viviers, le fond de cale, le système de refroidissement du moteur, les ballasts des bateaux Wake, etc.). Concernant les ballasts des bateaux Wake, ces derniers étant impossibles à vider au complet, il est important de noter qu'ils peuvent héberger des larves d'EAE pendant plus de 30 jours s'ils ne subissent pas de rinçage à l'eau chaude.

Quarante-deux (42) plans d'eau sont de niveau Jaune en Estrie. Ce niveau de contamination indique des plans d'eau possédant des EAE évaluées comme étant plus faciles à retirer. Celles-ci incluent plusieurs plantes pour lesquelles un lavage à haute pression et une vérification des espaces clos pourraient réduire le risque de propagation. D'autres espèces considérées dans le niveau Jaune sont des poissons pour lesquels le transport et l'introduction accidentelle dans un nouveau plan d'eau sont presque impossible.

La liste des plans d'eau contaminés

Niveau ROUGE

NOM DU PLAN D'EAU	NIVEAU DE RISQUE	LATITUDE	LONGITUDE	MRC	MUNICIPALITÉ	NOMBRE D'EAE IDENTIFIÉES
BAIE MISSISQUOI	ROUGE	44,57	-73,35	Brome-Missisquoi	Saint-Armand	17
ÉTIANG KINGSBURY	ROUGE	45,58	-72,16	Val-Saint-François	Kingsbury	3
ÉTIANG PEASLEY	ROUGE	45,06	-72,05	Coaticook	Stanshead-Est	1
LAC RYLMER	ROUGE	45,80	-71,35	Grant et Haut-Saint-François	Stratford et Weedon	2
LAC ROVIN	ROUGE	45,40	-72,70	Haute-Yamaska	Ganby	3
LAC BROME	ROUGE	45,25	-72,51	Brome-Missisquoi	Lac-Brome	3
LAC BROMPTON	ROUGE	45,44	-72,15	Val-Saint-François, Memphrémagog	Saint-Denis-de-Brompton, Orford, Racine	3
LAC CHAMPLAIN	ROUGE	45,04	-73,13	Brome-Missisquoi		16
LAC MAGOG	ROUGE	45,30	-72,04	Memphrémagog, Sherbrooke	Sherbrooke, Magog, Sainte-Catherine-de-Hatley	4
LAC MASSAWIPPI	ROUGE	45,20	-72,00	Memphrémagog	Hatley, North Hatley, Sainte-Catherine de Hatley, Ayer's Cliff, Canton d'Hatley	5
LAC MEMPHRÉMAGOG	ROUGE	45,11	-72,28	Memphrémagog	Magog, Stanshead (Canton), Ogden, Pottton, Austin, St-Benoit du Lac,	4
LAC ROXTON	ROUGE	45,47	-72,65	Haute-Yamaska	Roxton Pond	1
LAC SHEFFINGTON	ROUGE	45,31	-72,63	Brome-Missisquoi	Bromont	4
LAC STUKEY	ROUGE	45,38	-72,25	Memphrémagog, Val-Saint-François	Orford, Eastman, Bonsecours	3
LAC WATERLOO	ROUGE	45,33	-72,52	Haute-Yamaska	Waterloo	3
RIVIÈRE AU SAUMON	ROUGE			Val-Saint-François	Racine, Saint-François Xavier de Brompton, Saint-Denis-de-Brompton, Melbourne, Kingsbury	3
RIVIÈRE MAGOG	ROUGE	45,38	-71,36	Sherbrooke	Sherbrooke	6
RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS	ROUGE			Haut-Saint-François, Val-Saint-François, Sherbrooke	Plusieurs municipalités	5
RIVIÈRE YAMASKA	ROUGE			Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi	Plusieurs municipalités	5

Niveau JAUNE

NOM DU PLAN D'EAU	NIVEAU DE RISQUE	LATITUDE	LONGITUDE	MRC	MUNICIPALITÉ	NOMBRE D'EAU IDENTIFIÉES
ÉTANG BURBANK	JAUNE	45,78	-72,00	Les Sources	Danville	3
ÉTANG HOLLAND	JAUNE	45,25	-72,26	Memphrémagog	Austrn	1
ÉTANG JOHN	JAUNE	45,07	-73,16	Haut-Richelieu	Venise-en-Québec	1
ÉTANG O'MALLEY	JAUNE	45,28	-72,25	Memphrémagog	Austrn	1
ÉTANG SUGAR LOAF POND	JAUNE	45,12	-72,33	Memphrémagog	Potton	1
ÉTANG SUR LE CHEMIN BELLEVUE	JAUNE	45,27	-72,31	Memphrémagog	Bolton-Est	1
ÉTANG SUR LE CHEMIN LAY	JAUNE	45,66	-72,18	Val-Saint-François	Melbourne	1
LAC À LA TRUITE	JAUNE	45,34	-72,15	Memphrémagog	Orford	1
LAC BRAN DE SCIE	JAUNE	45,41	-72,20	Memphrémagog	Orford	1
LAC BROMONT	JAUNE	45,27	-72,67	Brome-Missisquoi	Bromont	2
LAC D'ARGENT	JAUNE	45,31	-72,31	Memphrémagog	Eastman	2
LAC D'ARGENT	JAUNE	45,64	-71,60	Haut-St-François	Dudswell	1
LAC D'AVIGNON	JAUNE	45,21	-72,72	Brome-Missisquoi	Cowansville	2
LAC DE L'ORIGINAL	JAUNE	46,21	-74,32	Haut-St-François	Nantes	1
LAC DES MONTS	JAUNE	45,40	-72,19	Memphrémagog	Orford	1
LAC DES SIFTELLES	JAUNE	45,25	-72,27	Memphrémagog	Austrn	2
LAC DESMARRAIS	JAUNE	45,46	-72,11	Val-Saint-François	Saint-Denis-de-Brompton	1
LAC ELGIN	JAUNE	45,75	-71,33	Le Granit	Stratford	1
LAC FRASER	JAUNE	45,38	-72,18	Memphrémagog	Orford	1
LAC GALE	JAUNE	45,27	-72,69	Brome-Missisquoi	Bromont	1
LAC KELLY	JAUNE	45,11	-72,57	Brome-Missisquoi	Sutton	1
LAC LECLERC	JAUNE	45,41	-72,20	Memphrémagog	Orford	1
LAC LIPPÉ	JAUNE	45,10	-71,66	Coaticook	Saint-Hermégnilde	1
LAC LOUISE	JAUNE	45,73	-71,42	Haut-St-François	Weedon	1

LAC LOVERING	JAUNE	45,17	-72,15	Memphrémagog	Magog, Stanstead	1
LAC LYSER	JAUNE	45,03	-71,91	Coaticook	Coaticook	2
LAC MÉGANTIC	JAUNE	45,53	-70,89	Le Granit	Lac-Mégantic, Marston, Piopolis, Frontenac	1
LAC MONTOIE	JAUNE	45,41	-72,10	Val-Saint-François	Saint-Denis-de-Brompton	1
LAC ORFORD	JAUNE	45,29	-72,27	Memphrémagog	Eastman	3
LAC PARKER	JAUNE	45,33	-72,31	Memphrémagog	Eastman	1
LAC SAINT-FRANÇOIS	JAUNE	45,89	-71,15	Val-Saint-François	Lambton	1
LAC SELBY	JAUNE	45,09	-72,80	Brome-Missisquoi	Dunham	1
LAC SIMONEAU	JAUNE	45,41	-72,19	Memphrémagog	Orford	1
LAC STOKE	JAUNE	45,52	-71,81	Val-Saint-François	Stoke	2
LAC TROUSERS	JAUNE	45,25	-73,34	Memphrémagog	Bolton-Est, Saint-Étienne de Bolton	1
LAC WALLACE	JAUNE	45,02	-71,63	Coaticook	Hereford	1
LES TROIS LACS	JAUNE	45,80	-71,89	Les Sources	Val des sources	3
PETIT LAC BALDWIN	JAUNE	45,02	-71,89	Coaticook	Coaticook	2
PETIT LAC BROMPTON	JAUNE	45,45	-72,10	Val-Saint-François	Saint-Denis-de-Brompton	1
PETIT LAC LAMBTON	JAUNE	45,90	-71,12	Val-Saint-François	Lambton	1
PETIT LAC SAINT-FRANÇOIS	JAUNE	45,54	-72,04	Val-Saint-François	Saint-François-Xavier-de-Brompton	1
RÉSERVOIR CHOINIÈRE	JAUNE	45,43	-72,60	Haute-Yamaska	Roxton Pond, Saint-Joachim-de-Shefford	1